



COOPÉRATION

Partageons nos pratiques et construisons ensemble la santé de demain.



<http://ressources.anap.fr/cooperation/publication/2280-fiches-pratiques-imagerie-medicale-et-territoire>


Fiches pratiques imagerie médicale et territoire


Sommaire

1. Détermination du temps médi...
 - 1.1. Besoins cliniques
 - 1.2. Qualité
 - 1.3. Modalités
 - 1.4. Mécanique de calcul du be...
 - ➕ 1.5. Exemple
2. Renforcement in situ des re...
 - 2.1. Origine de la démarche et...
 - 2.2. Déroulement
 - 2.3. Organisation médicale
 - 2.4. Organisation paramédicale
 - 2.5. Système d'information
 - 2.6. Gouvernance
 - 2.7. Forme juridique mobilisab...
 - 2.8. Rémunération / Régulation
3. Équipes médicales de territ...
 - 3.1. Origine de la démarche et...
 - 3.2. Déroulement
 - 3.3. Organisation médicale
 - 3.4. Organisation paramédicale
 - 3.5. Système d'information
 - 3.6. Gouvernance
 - 3.7. Rémunération / Régulation
 - 3.8. Pour aller plus loin
4. Organiser le recours à la t...
 - 4.1. Origine de la démarche et...
 - 4.2. Déroulement
 - 4.3. Organisation médicale
 - 4.4. Organisation paramédicale
 - 4.5. Système d'information
 - 4.6. Gouvernance
 - 4.7. Forme juridique mobilisab...
 - 4.8. Rémunération / Régulation
5. Développer les protocoles d...
 - 5.1. Origine de la démarche et...
 - 5.2. Déroulement
 - 5.3. Organisation médicale
 - 5.4. Organisation paramédicale
 - 5.5. Système d'information
 - 5.6. Gouvernance
 - 5.7. Forme juridique mobilisab...
 - 5.8. Rémunération / Régulation
 - 5.9. Pour aller plus loin
6. Télé-expertise
 - 6.1. Origine de la démarche et...
 - 6.2. Déroulement
 - 6.3. Organisation médicale
 - 6.4. Organisation paramédicale
 - 6.5. Système d'information**
 - 6.6. Gouvernance
 - 6.7. Forme juridique mobilisab...
 - 6.8. Rémunération / Régulation
 - 6.9. Pour aller plus loin
7. Annexe

↪ 6. Télé-expertise

↳ 6.5. Système d'information

	Facteurs-clé de succès
	<p>Du point de vue du centre d'expertise, il est préférable d'uniformiser les dispositifs de transmission d'images pour réduire les difficultés de transmission entre chaque établissement demandeur et le centre de télé-expertise, notamment en s'appuyant sur le <u>GCS e-santé</u>.</p> <p>Comme pour tous les dispositifs de télé-imagerie, la sécurisation des liaisons est important tant pour le centre de télé-expertise que pour chacun des établissements susceptibles d'y recourir.</p> <p>Du point de vue de l'établissement requérant, une attention particulière doit être portée à la capacité de transmettre des images de façon prioritaire (avis urgents). Dans le même ordre d'idée, l'infrastructure technique doit permettre un haut débit de transmission.</p>

	Points de vigilance
	<ul style="list-style-type: none"> • Comme dans toutes les situations de recours à la téléradiologie, il convient d'être attentif à la disponibilité des moyens techniques de transmission, en renforçant notamment la capacité d'intervention en cas de panne et/ou en prévoyant des dispositions palliatives pouvant, si nécessaire, aller jusqu'au transfert de patient vers le site de télé-expertise. • La possibilité d'accès à l'antériorité des examens radiologiques quel que soit le site de réalisation sur le <u>GHT</u> doit être recherchée le plus rapidement possible de sorte à permettre une interprétation de qualité.

Glossaire

GCS
GHT